

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 4-461-1935 promulguant dans la colonie le décret du 14 mars 1935 modifiant le décret du 14 juillet 1933 réglementant les nominations et promotions dans les ordres coloniaux.

n° 4-461-1935

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
9 avril 1935

Numéro JO  
n° 461 du 30/04/1935

Date du numéro  
30 avril 1935

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884, l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires : Vu le décret du 14 mars 1935, modifiant le décret du 14 juillet 1933 réglementant les nominations et promotions dans les ordres coloniaux : inséré au Journal officiel de la République française du 17 mars 1935.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art.1er

— de Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 14 mars 1935 susvisé, modifiant le décret du 14 juillet 1935, réglementant les nominations et promotions dans les ordres coloniaux.

#### Art.2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

M. DE COPPET.